

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 06169 Société : 41939

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

JANIL ABDELAZIZI

Date de naissance :

18 - 09 - 1961

Adresse :

15 Rue Attâa El Khodri Etg 4 Apt 29

Ref fleuri

Tél. : 061396328

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

11/09/2020 Age:

Nom et prénom du malade :

Janil Abdellazizi

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Yftt oculair

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 11/09/2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/09/2020	C		300 DHS	<i>[Handwritten signature over a blue circular stamp]</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la facture
VITA Pharmacie VITA - SARLAU TÉL: 05 22 98 43 63 FAX: 05 22 98 44 45 pharma.vita@orange.com 463, Bd Maktoum Roudani Ville Nouvelle Maarif - CASA	25/9/2020	41,40

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

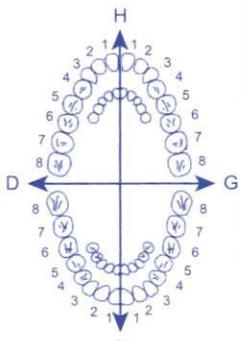
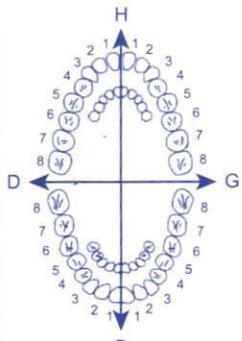
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Optique Le Beau Coin Moulay Bouketa Bloc (J) N° 70 Casablanca Tél.: 06 25 27 25 92	18/9/2020					2100 Dh

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
D	00000000	B	00000000	
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

RE D'OPHTALMOLOGIE DE CASABLANCA

22/70

Docteur Nezha MIYARA Docteur Abderrahmane RAISS
Lauréats de l'Université Libre de Bruxelles

Dr. Abderrahmane RAISS

Chirurgie de la Cataracte
par Phacoémulsification

Chirurgie de la Myopie, Astigmatisme
Hypermétropie, Presbytie (Laser - Implant)

الدكتور الرئيس عبد الرحمن

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

جراحة المياه البيضاء (الجلالة)

علاج قصر البصر بالليزر أو العدسة

11 septembre 2020

Mr. JAMIL Younesse

Monture + verres correcteurs
Organiques Antireflets

L'optique Le Beau Coin
Bd. Moudouine 12 Bloc J N° 70
Casablanca
Tél.: 06 25 27 25 92

OD = + 6.25 (- 3.00 à 5°)

OG = + 4.00 (- 3.25 à 180°)



Optique Le Beau Coin



Patente N°36612797 - I.F : 50791172 - R.C : 335648
 INPE : 001719172 - ICE : 00179006000087
 Bd Moudibikita, Bloc (j) N°70 - Casablanca

Optique Le Beau Coin
 Facture N°002007
 Bd. Moudiboukita Bloc (j) N°70
 Casablanca
 Tel.: 06 25 21 25 92
 le 18/09/2022

Casablanca le : 18/09/2022

Mr : J. BAPTISTE VILLENEUVE

VL : 1 Paire

OD : (-3.25 - 5°) + 6.25

OG : (-3.25 - 180°) + 4.25

VP :

OD :

OG :

Monture : 0 pair 900 Dr

Verres : 0 glass 1200 Dr

Total : 2100 Dr

Arrêtée la présente Facture à la Somme de :

P. BAPTISTE

Optique Le Beau Coin
 Bd. Moudiboukita Bloc (j) N°70
 Casablanca
 Tel.: 06 25 21 25 92

Pharmacie VITA SARLAU

INPE 092007020

0522984363

463 Bd Brahim Roudani Val fleuri, Casablanca



Facture N° 20200925-751

Date de vente : 25/09/2020

Médecin traitant :

jamil younesse

Maroc

Produit	Qté.	P.U	TVA	Total
BAYCUTENE CR 15G CREME	2	22,70	TVA (7.00%)	45,40

Total HT	42,43 DHS
TVA	2,97 DHS
Total	45,40 DHS

Arrêté la présente facture à la somme de : quarante-cinq DHS et quarante centimes

VITA
PARA-S-PHARMA
Pharmacie VITA SARLAU
TÉL: 05 22 98 43 6
FAX: 05 22 98 43 6
pharmacie.vita.sarla@orange.com
463 Bd Brahim Roudani
Val Fleuri - Saffif - CASA